

Le fossé se creuse entre les travailleurs

EMPLOI Les professions peu et très qualifiées toujours plus nombreuses

- Les professions intermédiaires se dépeuplent.
- Ce sont les conclusions d'un baromètre de la Fondation Travail Université.

L'élection française a fait émerger le constat d'une dualisation, entre ceux qui sont supposés avoir profité de la mondialisation et les autres. Ce phénomène entraînerait le clivage politique ambiant.

De nouvelles données concernant la Belgique laissent penser que cette situation pourrait bien se matérialiser chez nous aussi. C'est ce qui ressort du baromètre de la qualité de l'emploi, réalisé pour la CSC par la Fondation Travail Université, qui regroupe des chercheurs de l'UCL et des Facultés universitaires de Namur. Ce baromètre est basé sur les données ONSS et les enquêtes européennes Eurostat. « L'évolution 2002-2015 indique une tendance à la polarisation des qualifications: augmentation de la proportion de

salariés très qualifiés, augmentation également de la proportion de peu qualifiés et diminution de la proportion de moyennement qualifiés », indiquent les chercheurs dans le baromètre, qui relèvent que le phénomène s'est fortement amplifié ces trois dernières années.

Un risque de marginalisation

Les chiffres sont éloquentes. Prenons les professions les plus qualifiées. Entre 2002 et 2015, le nombre de cadres, dirigeants et gérants a augmenté de 18 %. De la même façon, le nombre de personnes occupant des professions intellectuelles et scientifiques a augmenté de 29 %.

De leur côté, les personnes exerçant des professions peu qualifiées sont également plus nombreuses: une hausse de 29 %.

Et entre ces deux pôles, les professions intermédiaires se dépeuplent. L'exemple des employés administratifs est significatif: -27 % sur la même période.

On assiste donc à une forme de dualisation croissante des professions. « Le développement économique actuel exige des niveaux de qualification supérieurs, et l'élevation du niveau moyen d'instruction

suit », commente Gérard Valenduc, directeur de recherches à la Fondation et professeur de Sciences sociales à Louvain-La-Neuve et Namur. « Mais à l'inverse, le nombre de personnes cantonnées dans des professions peu qualifiées augmente aussi, notamment sous l'effet des titres-services, pour des métiers liés au nettoyage, repassage et autres fonctions similaires. »

Cette tendance est d'ailleurs conforme aux phénomènes observés dans l'enseignement. « On assiste à une augmentation continue du nombre de diplômés de l'enseignement supérieur, surtout parmi les femmes, et à un problème récurrent de déscolarisation, surtout à Bruxelles et en Wallonie », poursuit le chercheur.

Cette tendance pourrait avoir des conséquences négatives. « Cela fait courir un risque accru de marginalisation des peu qualifiés. Ils travaillent dans des métiers aux conditions salariales inférieures, dans des statuts souvent précaires, avec des horaires irréguliers et souvent à temps partiel. Ce sont souvent de petits gagne-pain. » ■

BERNARD DEMONTY

LES INDÉPENDANTS

Le boom des solitaires

Le baromètre de la qualité de l'emploi et du travail a également décelé une tendance grandissante, en lien avec la fameuse ubérisation de l'économie: une forte croissance du nombre d'indépendants qui travaillent en solo, c'est-à-dire sans personnel. Ils étaient 376.300 en 2008. En 2015, on en dénombrait 429.800, soit une hausse de 14,2 %. Et cela, alors que la proportion d'indépendants dans la population active n'a pas évolué sur la même période. Dans certains secteurs, c'est carrément l'explosion: +46,9 % d'indépendants en solo dans l'information et la commu-

nication, +47,2 dans l'enseignement et la formation et +32,3 % dans les services aux entreprises.

Dans plusieurs de ces secteurs (information et communication, santé), l'emploi indépendant en solo a même davantage augmenté que l'emploi salarié. « Ces personnes effectuent souvent des tâches semblables à celles des salariés, parfois au sein des mêmes collectifs de travail, comme dans les médias ou la santé », indique le baromètre. Pour Gérard Valenduc, qui a réalisé l'étude, il s'agit d'une nouvelle forme de travail indépendant. C'est par exemple l'infographiste qui travaille pour

plusieurs médias. C'est un journaliste licencié de son entreprise, qui travaille à la pige. Ou ce sont les fameux livreurs de repas à domicile ou les conducteurs Uber. « C'est une flexibilisation de l'emploi à laquelle on assiste depuis un certain temps dans l'emploi salarié, et qui se reporte désormais sur le statut d'indépendant. C'est un travail indépendant, mais formaté: un chauffeur Uber n'est pas propriétaire de l'application, ne choisit pas le client ni le trajet. Mon hypothèse, c'est que l'indépendant solitaire est dépendant économiquement. » Pour autant, il ne s'agit pas de fraude sociale, selon le chercheur. « Ce sont de vrais indépendants, qui travaillent souvent pour plusieurs entreprises. »

LES PLUS DE 50 ANS

Plus nombreux à travailler

Une autre tendance majeure de l'emploi en Belgique, c'est la forte croissance du nombre de salariés de plus de 50 ans. De 2000 et au-delà a augmenté de 37.300 unités chez les hommes (+ 7 %) et de 104.300 unités chez les femmes (+ 21 %). Et sur la même période, la durée moyenne de la vie de travail s'est allongée d'un an pour les hommes et de quatre ans pour les femmes. « C'est la conséquence logique de l'alignement de l'âge légal de la retraite des femmes sur celui des hommes à partir de 2008, mais aussi de l'augmentation du

nombre de femmes qui font des carrières plus longues dans les professions supérieures et intermédiaires », indique le baromètre de l'emploi.

En croisant plusieurs études belges et internationales avec un volet belge, le baromètre calcule aussi le sentiment de sécurité d'emploi des plus de 50 ans. Il n'est pas optimal. Chez les hommes, 70 % éprouvent une crainte de ne pas pouvoir retrouver un emploi s'ils venaient à perdre le leur. Chez les femmes, la proportion est de 85 %. Mais même si un plus grand nombre de personnes travaille après 50 ans, cela ne veut pas dire

qu'ils entendent prendre leur pension à 67 ans, comme l'a décidé le gouvernement fédéral à l'horizon 2030. La moitié des travailleurs de 51 à 55 ans n'entend pas travailler au-delà de 60 ans. Ils sont même 7 % à ne pas se voir au travail après 55 ans. Il ne reste donc plus que 25 % des plus de 50 ans à entrevoir la possibilité de travailler jusqu'à l'âge de la retraite. Il faut dire que 30 % des hommes et des femmes de plus de 55 ans estiment qu'ils ne se sentent plus capables de faire le même job dans les mêmes conditions dans les cinq années à venir.

LES SALARIÉS DÉTACHÉS

Leur nombre double en cinq ans

C'est un phénomène qui crée beaucoup de crispation dans des secteurs tels que la construction ou le transport routier : le détachement. Il permet d'employer temporairement en Belgique des travailleurs d'autres pays de l'Union, en les payant au salaire et avec la protection sociale de leur pays. Beaucoup d'employeurs belges se plaignent de concurrence déloyale, et ce système a provoqué de nombreuses faillites.

Le baromètre 2016 de la qualité de l'emploi et du travail permet de mesurer l'ampleur du phénomène. En cinq ans seulement, de 2000 à 2015, le nombre de travailleurs détachés salariés a quasiment doublé : il est passé de 96.000 personnes à 183.000. Si l'on excepte les pays limitrophes, les travailleurs détachés viennent de Pologne (30 %), du Portugal (13 %) et de Roumanie (12 %). Phénomène en hausse également pour les indépendants

détachés : leur nombre est passé de 12.000 à 35.000 en cinq ans. Sans surprise, les secteurs les plus concernés sont la construction, les transports routiers, l'ingénierie, l'informatique et les télécommunications. « *Les principaux problèmes soulevés par le détachement sont le dumping social, mais aussi les conditions de travail et l'absence de représentation syndicale* », dit Gérard Valenduc, l'auteur du baromètre.

TECHNOLOGIE

Les Wallons se sentent moins compétents en informatique

C'est un élément étonnant que relève le Baromètre de la qualité de l'emploi et du travail. Les Wallons s'estiment moins compétents dans le maniement des technologies numériques que les Flamands et les Bruxellois.

« 49 % des Wallons de 25 à 54 ans déclarent un niveau faible ou nul de compétences en informatique, contre 37 % des Flamands et 42 % des Bruxellois. » Si l'on se concentre seulement sur le maniement de l'internet, 40 % des Wallons se sentent faibles, contre 33 % des Flamands et 28 % des Bruxellois. De quoi alimenter de vilains clichés ? Pas si l'on en croit Gérard Valenduc, l'auteur du baromètre. « *Les technologies numériques et internet se sont imposées plus rapidement en Flandre qu'en Wallonie. Pour moi, c'est ce que ces chiffres traduisent. Je pense que dans le temps, et avec l'expérience grandissante, l'écart entre la Wallonie et les autres régions va se résorber.* »

B. D.Y.

